

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6670**

Intitulé

MASTER : MASTER mention Sciences du langage Spécialité : Industries de la Langue

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Université Stendhal Grenoble III

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président de l'université de Grenoble III

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

125 Linguistique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ces diplômés sont destinés à élaborer et développer des produits et solutions informatiques manipulant la langue sous toutes ses formes dans divers domaines d'application.

Ils peuvent exercer les activités suivantes :

- mettre au point des ressources linguistiques (grammaires, ontologies) pour le traitement automatique des langues
- élaborer des dialogues, dans le but d'amener des utilisateurs à communiquer avec des machines.
- concevoir ou mettre en place des produits et solutions de traitement automatique des langues.
- construire des ressources lexicales utiles au fonctionnement des solutions de traitement automatique des langues.
- concevoir ou mettre en place des produits et solutions informatiques pour l'apprentissage des langues.

Selon le parcours choisi par l'étudiant, les capacités visées sont :

Parcours Traitement automatique de la langue écrite et de la parole (TALEP)

- mettre en oeuvre toutes les étapes de chaîne du traitement de la langue écrite : analyse du problème, spécifications, modélisation, conception informatique et développement.

- utiliser les outils de traitement automatique de la parole
- analyser les problèmes en termes de modélisation linguistique et de programmation informatique
- élaborer et évaluer les scripts
- appliquer des structures algorithmiques standards

Parcours Environnements informatiques pour l'apprentissage des langues (EIAL)

- utiliser les modèles pédagogiques afin de comprendre les besoins de l'utilisateur final
- définir des spécifications précises de l'environnement à développer selon les besoins de l'utilisateur
- concevoir et développer un EIAL à partir d'un cahier des charges pédagogiques
- créer des produits pédagogiques multimédias pour l'enseignement des langues.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les principales activités exercées par les titulaires de ce diplôme relèvent du domaine du traitement automatique de la parole et de la langue écrite, ainsi que leurs applications.

Quelques exemples de métiers (industrie et recherche) pour chaque parcours.

Métiers parcours TALEP :

- Chef de projet en linguistique informatique,
- Ergolinguiste,
- Ingénieur support linguiste - service clients,
- Ingénieur d'assurance qualité linguistique,
- Linguiste informaticien,
- Veilleur stratégique,
- Chercheur en traitement automatique de la langue écrite,
- Chercheur en traitement automatique de la parole.

Métiers parcours EIAL :

- Chef de projet TICE et/ou e-learning en langues (ou domaines connexes),
- Chef de projet multimédia pour les langues,
- Concepteur de dispositifs et produits pour l'apprentissage et l'enseignement des langues,
- Ingénieur TICE/e
- Chercheur en didactique des langues et TICE,
- Chercheur dans le domaine des EIAL et des EIAH

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1104 : Conception de contenus multimédias

E1205 : Réalisation de contenus multimédias

M1805 : Études et développement informatique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le master se déroule sur 2 ans, soit 4 semestres de 30 crédits ECTS chacun, pour un total de 120 crédits.

Chaque enseignement énuméré représente une U.E. composée d'Enseignements Capitalisables et valant chacun un nombre de crédits.

SEMESTRE 1

- UE Concepts et méthodes de base des Industries de la langue (IdL) (9 ECTS)
- UE Produits et techniques des IdL (6 ECTS)
- UE Langue (3 ECTS)

Parcours TALEP

- UE Modélisation de la langue (9 ECTS)
- UE Programmation logique PROLOG (3 ECTS)

Parcours EIAL

- UE Conception informatique de produits pédagogiques (6 ECTS)
- UE Didactique des langues & conception de produits pédagogiques (6 ECTS)

SEMESTRE 2

- UE Outils et méthodes des IdL (9 ECTS)
- UE Projet tutoré (6 ECTS)

Parcours TALEP

- UE Conception de produits IdL (6 ECTS)
- UE Conception et exploitation de lexiques (3 ECTS)
- UE Formalises pour le TAL (3 ECTS)
- UE programmation (3 ECTS)

Parcours EIAL

- UE Conception des produits pédagogiques (6 ECTS)
- UE Représentation informatique et traitements des médias (3 ECTS)
- UE Architecture et scénarisation des EIAL (3 ECTS)
- UE programmation (3 ECTS)

SEMESTRE 3

- UE Méthodologie des IdL (3 ECTS)
- UE Séminaires, insertion (3 ECTS)
- UE Langue (3 ECTS)

Parcours TALEP

- UE Modèles et problèmes en syntaxe et lexiques (3 ECTS)
- UE Sémantique pour le TAL (3 ECTS)
- UE Génération automatique de textes (3 ECTS)
- UE Signaux sociaux (3 ECTS)
- UE Reconnaissance de la parole (3 ECTS)
- UE Préparation mémoire /projet (6 ECTS)

Parcours EIAL

- UE Conception de tâches multimédias fermées et ouvertes (3 ECTS)
- UE Formation à distance : outils et communication (3 ECTS)
- UE Conception informatique des produits pédagogiques (3 ECTS)
- UE programmation (3 ECTS)
- UE Réseaux et outils de suivi pour l'apprentissage (3 ECTS)
- UE Préparation mémoire /projet (6 ECTS)

SEMESTRE 4

Orientation Recherche Parcours TALEP et EIAL

UE Mémoire de recherche (30 ECTS)

Orientation Professionnelle Parcours TALEP et EIAL

UE réalisation projet professionnel (10 ECTS)

UE Stage en entreprise (20 ECTS)

Les modalités de contrôle des connaissances se font sous forme de contrôle continu, par élaboration de dossiers, épreuves écrites, un examen final avec devoirs écrits, et épreuves orales.

L'obtention du master est validée après l'obtention de chaque semestre ainsi que la validation de l'aptitude à maîtriser une langue vivante étrangère.

Chaque semestre s'obtient par une globalisation des UE (unités d'enseignements), calculée en faisant la moyenne générale des notes obtenues durant le semestre.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (article L613-1 du code de l'Education)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (article L613-1 du code de l'Education)
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (article L613-1 du code de l'Education)
Par expérience dispositif VAE	X		Jury de VAE composé d'enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels (article L613-4 du code de l'Education).

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation du 28 juin 2011

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Nombre de répondants : 39

Taux d'emploi 30 mois après le master 2 : 93%

Durée moyenne d'accès au 1er emploi : 2 mois

Taux de cadres et professions intermédiaires : 100%

Diplômés globalement satisfaits de leur emploi : 86%

<http://www.u-grenoble3.fr>

Autres sources d'information :

Site de l'Université Stendhal-Grenoble 3 : www.u-grenoble3.fr

Rubrique Formation Sous-rubrique niveau Master ou thématique Sciences du langage

Lieu(x) de certification :

Université Stendhal Grenoble III : Auvergne Rhône-Alpes - Isère (38) [Grenoble site Saint Martin d'Hères]

Université Stendhal - campus de St Martin d'Hères - 38000 Grenoble

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Stendhal - campus de St Martin d'Hères - 38000 Grenoble

Historique de la certification :